

REVISION DES INVENTAIRES AERIENS DE L'ORIG-  
INAL FAITS EN 1964 ET 1965 (Janvier 1969).

Par

J.M. Brassard et R. Bouchard

Introduction

Au cours des hivers 1964 et 1965 la presque totalité du territoire occupé par l'orignal au sud du 50e parallèle fut inventoriée par voie aérienne. Cet inventaire nous avait permis d'établir la concentration au mille carré dans les différents secteurs de la province. En 1969, nous avons révisé ces inventaires aériens en survolant un certain nombre de places échantillons.

But

Le but de ce travail est de mesurer les changements dans la densité relative de l'orignal au mille carré des territoires déjà inventoriés.

Description du territoire révisé

A- Limites

Les superficies du secteur couvert par la révision des inventaires sont comprises dans les limites suivantes: à l'est la longitude  $70^{\circ}$ , au sud la rive nord du St-Laurent, à l'ouest la longitude  $79^{\circ}$  enfin au nord la latitude  $48^{\circ}$  pour le secteur compris entre les longitudes  $79^{\circ}$  et  $74^{\circ}30'$  et le 50e parallèle pour les superficies comprises entre les longitudes  $74^{\circ}30'$  et  $70^{\circ}$ .

## B- Aspects Physiographiques

Les éléments structuraux de ces régions sont les hautes plates-formes, la plate-forme des Laurentides et les basses terres du St-Laurent.

Les hautes plates-formes, celle du parc des Laurentides et celle de Chicoutimi, qui ont une composition floristique et topographique similaire ne diffèrent que par l'intensité des perturbations apportées par les humains. La plate-forme de Chicoutimi qui est pratiquement vierge supporte une faible population d'orignaux et de caribous.

La plate-forme des Laurentides qui s'étend sur la grande majorité du territoire révisé se divise en trois régions suivant l'abondance du roc émergent (Falconer 1958).

Un premier secteur à roc émergent dominant, s'étend sur une bande de 60 à 70 milles de large située en aval de la Malbaie jusqu'à Blanc Sablon. Un autre secteur formé par le roc émergent épars, se situe dans les bassins de drainage du lac St-Jean et en amont de la Malbaie jusqu'au bassin du St-Maurice. A l'ouest du bassin de la rivière St-Maurice jusqu'aux limites ouest de la province, nous avons des régions où les dépôts glaciaires sont dominants.

### Méthode

La méthode d'inventaire utilisée pour chaque place échantillon révisée est celle décrite par DesMeules P. et Brassard J.M.

1963. Les places échantillons révisées ont été dénombrées au hasard (table Snedecor) parmi les places représentant les extrêmes de la densité relative du nombre d'originaux au mille carré de 1964-1965.

### Résultats

La révision de 16 places échantillons a nécessité 13 heures de vol. Sur le tableau I, on voit que les places 145, 260 ont diminué au point de vue densité relative d'originaux au mille carré et que les places 82, 115 et 270 ont augmenté de densité relative. Les places 258 et 262 sont restées identiques. Sur le tableau II, on voit que les places à densité voisine de 0.00 orig./M.C. sont pratiquement demeurées inchangées.

### Discussion et conclusions

#### A) Places échantillons à densité optimum.

Les changements dans la densité relative du nombre d'originaux au mille carré peuvent s'expliquer par les modifications de milieux, par des mouvements de population, par des différences dans les conditions d'observation. Ce n'est pas au niveau de la place échantillon qu'il faut analyser la valeur de ces modifications mais à l'aide des moyennes. On voit que la moyenne est passée de 1.12 en 1968 à 1.15 original au mille carré en 1969. Dans les conditions actuelles de nos inventaires aériens on ne peut considérer ces changements comme significatifs.

#### A) Places à densité voisine de 0.00

Ces places sont généralement situées sur des vieux

peuplements climatiques, sur les secteurs colonisés sur les nouveaux brûlés et exploitations forestières récentes. Dans les deux derniers cas, la densité de 0.00 s'étend sur une période relativement courte soit: 10 ans.

Les sub-divisions du plateau laurentien en fonction de l'abondance du roc émergent nous permettent d'entrevoir les régions qui sont les moins productrices en ongulés.

Les régions à roc émergent dominant où l'orignal est confiné en hiver sur les dépôts glaciaires les plus riches situées dans les vallées de drainage (Brassard J.M. 1967), demanderont une attention spéciale en fonction de leur accroissement démographique.

Recommandations

Suite à ces résultats nous recommandons que les prochaines saisons de chasse de l'orignal soient les mêmes que l'an dernier.

- ZONES A1, A2, A3, E, F1, L, P - Protégées à l'année
- ZONES B, C, F2 - 4 oct. au 13 oct.
- ZONES D, G, M, N - 27 sept. au 13 oct.
- ZONES H, I, J, K, O - 20 sept. au 13 oct.\*

\* Lundi le 13 octobre 1969 et un jour de congé.

Blanchard R. 1960.

Le Canada français, province de Québec.  
Etude géographique Foyard, Paris.

Brassard J.M. 1967.

Inventaire aérien des Ongulés Sauvages de la Côte-  
Nord et identification des aires d'hivernement en  
fonction des formes de relief et de la végétation.  
Rapport dactylographié.  
Service de la Faune,  
Ministère Tourisme, Chasse et Pêche.

DesMeules P. et Brassard J.M. 1963.

Inventaire aérien de l'orignal dans le Parc des  
Laurentides (1962).  
Rapport dactylographié.  
Service de la Faune,  
Ministère Tourisme, Chasse et Pêche.

Falconer Jessie 1958.

Rock outcrop and Drift cover of the Canadian Shield.  
The Geological Association of Canada.

Snéderor, G.W. 1956.

Statistical Methods the Iowa State University Press,  
Ames, Iowa, U.S.A.